

o/k Nehr V 0021
7750

1852.7.
LENTRE
ZÜRICH

C.-F.-ALPHONSE VUY

1813-50

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

✓
JULES VUY

Avocat, Docteur en philosophie de l'Université de Heidelberg



GENÈVE

IMPRIMERIE FERDINAND RAMBOZ ET C^e
RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78.

1852

W. da

C.- F.-ALPHONSE VUY

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

JULES VUY

Avocat, Docteur en philosophie de l'Université de Heidelberg



GENÈVE

IMPRIMERIE FERDINAND RAMBOZ ET C^{ie}

RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78.

—
1852

AVANT-PROPOS.

En écrivant cette notice, je n'ai point eu l'intention de faire une œuvre scientifique.

Cette petite publication s'adresse, en effet, moins à des savants proprement dits qu'à des parents et à des amis auxquels, pour la plupart, les systèmes de philosophie et les questions de droit ne sont point choses familières; c'est pourquoi je me suis borné à indiquer, sans l'examiner de plus près et sans l'approfondir, le sujet des investigations et des travaux de mon frère.

C'est à dessein aussi, quoique parfois à regret, que j'ai omis bien des détails intéressants sur les hommes distingués qu'il a pu connaître, sur les contrées qu'il a parcourues, sur les événements contemporains dont il a été témoin oculaire, en particulier sur le mouvement politique de la Toscane. Il n'entrait pas dans mon plan

de reproduire ces détails qui auraient naturellement trouvé place dans une biographie plus circonstanciée et plus étendue.

Mon but était avant tout de faire connaître Alphonse Vuy lui-même ; je ne sais si j'y ai réussi. Tout au moins dois-je dire qu'en remplissant envers lui ce que je considérais comme un devoir sacré, j'ai éprouvé une véritable consolation. Heureux si ces pages pouvaient éveiller dans quelques esprits ce sentiment de sympathie et d'estime que l'on doit à une vie studieuse, exemplaire, bien remplie et trop tôt moissonnée !

Jules VUY.

Carouge, 30 novembre 1852.

Claude-François-Alphonse Vuy naquit à Malbuisson (Savoie), le 27 novembre 1813. C'est dans ce petit hameau, situé sur une des dernières pentes du Salève, du côté d'Annecy, qu'il passa les premières années de son enfance. Son père, docteur de la faculté de Strasbourg, avait servi de 1800 à 1810, comme chirurgien, dans les armées de la République et de l'Empire; il avait pris part à plusieurs des batailles mémorables du commencement de ce siècle, et parcouru en tous sens cette Allemagne où son fils devait, dans une époque moins guerrière, séjourner à son tour avec toute l'ardeur d'une jeunesse studieuse et cet amour passionné de la science qui le distingua toujours. Après la restauration, le père d'Alphonse Vuy avait établi son domicile dans le canton de Genève; il acquit plus tard la bourgeoisie de la ville de Carouge, devint maire de sa commune adoptive, et membre du Conseil représentatif dont il faisait encore partie au moment de la première assemblée constituante genevoise.

Les souvenirs de ses premières années eurent sur la vie entière d'Alphonse Vuy l'influence la plus heu-

reuse. Nourri par une mère pieuse et dévouée, entouré des soins de deux vieillards vénérables qui chérissaient leur petit-fils, imbu de bonne heure des sublimes principes de la foi chrétienne, il se rappelait souvent, avec une vive émotion, ces jours si purs et si calmes de l'enfance, et cette grande maison blanche, entourée de noyers et de frênes, qui se détache dans le ciel et qu'on aperçoit de loin, sur la pente de la montagne.

Devenu successivement élève des collèges de Carouge et de Genève, puis étudiant à l'académie de cette dernière ville, c'est encore auprès de ces deux vieillards qu'il passait ses vacances, entretenant, dans cette retraite, à la fois animée et solitaire, une constante activité d'esprit, que rendait plus douce la paisible contemplation des beautés de la nature.

Dans le sein de l'académie de Genève, dont il fut un des meilleurs élèves, cette activité intellectuelle commença à prendre un plus grand essor, un développement plus étendu. Il présida la société connue sous le nom de *Société de belles-lettres*, et qui a rendu à Genève d'éminents services, au point de vue de la littérature et des beaux-arts. Il fit partie durant quelque temps de la *Société de Zofingen*, dont le noble but est, avant tout, d'établir entre les étudiants suisses des rapports affectueux qui puissent, jusqu'à un certain point, servir de digue aux discordes civiles et aux déchirements politiques. Cependant, ses études préparatoires une fois terminées, le moment était venu pour lui de se livrer à des études spéciales.

Alphonse Vuy se destinait au droit, car il fallait choisir une carrière; mais ses goûts l'entraînaient avec force vers le côté philosophique de la science et vers la philosophie en général. — Depuis longtemps, il désirait pouvoir suivre les cours des universités allemandes.

Le 10 juillet 1855, il partit pour Berlin, en compagnie d'un de ses condisciples, M. Henri Blanvalet, auteur du volume de poésies, intitulé : *Une Lyre à la mer*. Il venait d'obtenir le grade de maître ès arts ; mais alors déjà un travail exagéré, presque imprudent, avait quelque peu affaibli sa santé. Toutefois, confiant dans l'avenir et plein d'espérance, il était heureux de voir s'ouvrir devant lui un plus vaste champ d'étude, il partait joyeux, tout en s'éloignant, non sans regret, du toit paternel et de sa famille. Il voyagea à pied jusqu'à Bâle. Les Zofingiens de Berne lui firent un accueil affectueux ; notre nature parlait vivement à son cœur. « Jusqu'à présent, écrivait-il de Bâle à ses parents, j'ai traversé la Suisse et j'ai toujours cru être bien près de vous, car je n'avais pas quitté la patrie ; il m'a toujours semblé que, si je le voulais, dans un instant je serais au milieu de vous. Mais demain, je sors de Suisse, c'est alors que je vais vraiment vous quitter. — Chers parents, l'attachement que vous avez toujours eu pour moi me fait sentir vivement votre absence ; mais du courage, sans courage, on ne fait rien. Fiez-vous à ma prudence, je pense à vous et j'espère en Dieu, tout ira bien. »

A peine était-il arrivé à Berlin que ce travail opiniâtre, dont je parlais tout à l'heure, recommença plus ardent et plus soutenu que jamais. Dès la première année, sans négliger le moins du monde ses cours de droit, il suivit parallèlement des cours de philosophie. Il apprit à connaître de plus près les philosophes allemands, à puiser directement aux sources originales, s'imposant comme un devoir de ne pas étudier de seconde main, de voir au contraire de ses propres yeux, et de juger directement par lui-même. Il complétait en même temps ses études préparatoires en prenant quelques autres cours, notamment des cours d'histoire et d'économie politique. Il entendit ainsi successivement à Berlin, durant un séjour de près de vingt-sept mois, les professeurs les plus distingués de l'université, en particulier MM. De Savigny, Gans, Rudorff et Steffens. Dès lors déjà, la carrière d'avocat lui souriait peu et il avait fait le projet de vouer, autant qu'il dépendrait de lui, sa vie entière à la science, et de s'occuper plutôt de la théorie que de la pratique du droit. Par un effort qui lui coûta beaucoup, mais qu'il jugea nécessaire, il avait résolu de se livrer presque exclusivement à l'étude du droit civil romain qu'il désirait approfondir, dans l'intérêt même de ses études philosophiques.

Cependant quelquefois, malgré toute sa force de caractère, la maladie du pays venait l'assaillir, au milieu de ses livres et de ses travaux ; il regrettait le foyer domestique, nos lacs, nos Alpes, et comparait involontairement à notre Suisse « cette nature froide

et monotone » du Brandenbourg, « ces plaines de sable à l'infini, sur lesquelles s'élèvent, de distance en distance, quelques arbres solitaires et quelques huttes de paysans ; l'aride Berlin lui faisait peur. » Il se souvenait alors des causeries du soir, sur les bords de l'Arve ; il aurait voulu un « ami studieux pour charmer son exil, » un jeune homme qui mît dans ses études « cette ardeur de perquisition, d'examen et de philosophie qui le dévorait. »

« Les visages qui m'entourent, écrivait-il, (mai 1855), ne disent rien à mon cœur ; où sont les figures sereines qui ont attiré la bénédiction du ciel sur mon enfance, et à qui je dois des principes et une conduite pour lesquels j'aurai toujours une reconnaissance à toute épreuve ? où sont les douces conversations du soir, le laisser-aller des épanchements de l'amitié ? Il y a des jours où le ciel de l'Allemagne me paraît si noir, le sol si aride, les habitants si morts, que je fais tous mes efforts pour chasser de mon esprit tout ce qui m'entoure. Alors je m'élançe en pensée vers le meilleur des pères, vers la meilleure des mères, vers vous tous, et je me figure étancher ma soif aux fontaines de la patrie ! »

Parfois aussi la même pensée se présentait à lui d'une manière plus calme : « Ce qui fait supporter l'absence et la terre étrangère, ajoutait-il dans une autre lettre (mars 1855), c'est le souvenir de la patrie, des amis, des parents. Le bonheur domestique, l'accord, l'unité, c'est la vie, c'est le soutien de l'homme ; il serait utile et beau de voir un

jour deux frères se soutenant mutuellement, se donnant la main dans les traverses de la vie publique, faisant disparaître par l'amitié les nuages que quelques opinions différentes pourraient jeter dans leur union, et procurant ainsi à leurs parents une vie douce et fortunée. »

Et ailleurs (15 octobre 1855) : « J'ai loué une mansarde dans la *Marienstrasse*, n° 49, à un quart de lieue de l'université. La rue n'est bâtie que depuis six ans ; elle est assez déserte. Je suis là au sommet d'une haute maison, ma chambre est agréable quand il fait beau, elle est tournée au midi et il n'y a pas de maison de l'autre côté de la rue, de sorte que, si je me mets à la fenêtre, je regarde Genève et le Cheval-Blanc ¹. »

Ailleurs encore (27 novembre 1855) : « Il y a ici une habitude poétique qui m'a donné de vraies jouissances. Quand on approche de Noël, les élèves de l'académie de chant chantent le soir dans les rues ; ils sont couverts de manteaux noirs et de chapeaux à deux cornes et précédés de deux de leurs condisciples qui portent des lanternes. L'harmonie de ces voix

¹ Propriété appartenant à la famille Vuy, et située à Carouge, sur les bords de l'Arve. Il y a eu là, jusque dans le dernier siècle, un petit hôtel qui y existait déjà à l'époque de la réformation. En 1535, le pont d'Arve se trouvait à l'extrémité du faubourg Saint-Léger et aboutissait précisément à cet hôtel ; lorsque les sœurs de Sainte-Claire partirent de Genève, dans le seizième siècle, elles reçurent chacune, de l'hôtelier du Cheval-Blanc, une miche pour leur voyage.

enfantines éveille des idées douces et mélancoliques ; j'aurais alors aimé être avec toi..... »

Mais ces instants de rêverie ou de tristesse n'étaient pas fréquents dans son existence ; sa vie était trop studieuse, ses moments trop bien employés, sa soif de science trop vive, pour qu'il se laissât souvent aller à cette pente délicate de mélancolie que parcourent plutôt les hommes d'imagination et les natures littéraires. La science, qu'il poursuivait sans relâche en jeune homme avide de connaître, était pour lui comme un combat presque continu, où les heures de loisir et de rêverie ne se montraient que de loin en loin, à de rares et longs intervalles.

La science le préoccupait avant tout ; c'est vers elle qu'il dirigeait avec persévérance ses efforts les plus constants. Elle l'absorbait tout entier. Il lui dut, dans la suite, plus d'un succès, mais peut-être aussi (oh ! qui sondera les desseins de Dieu, les voies de la Providence !) contribua-t-elle à diminuer le nombre de ses jours.

Il profita des vacances de 1854 pour visiter quelques contrées du Nord ; le 22 août, il partit avec deux étudiants hanovriens, munis comme lui d'un passeport, pour la Suède ; mais le choléra ne leur permit point de mettre leur projet à exécution, dans son entier, et ils durent forcément modifier leur plan de voyage. Après avoir suivi le cours de l'Oder et visité l'île de Rugen dans la mer Baltique, ils se dirigèrent sur le Danemark, visitèrent Copenhague, où ils parvinrent après un orage de plusieurs jours, puis

Lubeck et Hambourg, et traversèrent enfin, pour regagner la Prusse, le Mecklembourg dans toute sa longueur. Ce voyage, qui dura plusieurs semaines, fut une distraction puissante et douce pour Alphonse Vuy ; la vue d'une nature moins misérable et moins monotone que celle des environs de Berlin, le ranimait ; il se rappelait involontairement sa patrie et il puisait, dans ce voyage, des forces nouvelles pour ses études, et une nouvelle ardeur.

Depuis son retour, il suivit encore, durant près d'une année, les cours de l'université. Peu à peu il s'était rendu maître des éléments de la science et il commençait à voler de ses propres ailes ; aussi désirait-il, avant de quitter l'Allemagne, voir de près une autre université où l'étude du droit fût enseignée par des professeurs qui eussent une tendance moins exclusivement historique qu'à Berlin, et dans les cours desquels le côté philosophique de la science jouât un plus grand rôle. En effet, l'école historique, à Berlin, supprimait presque entièrement la philosophie, comme, en sens contraire, le rationalisme exagéré tendait ailleurs à supprimer l'histoire.

Dans l'automne de 1835, il parcourut le Hanovre et les bords du Rhin, pour se rendre à Heidelberg, où nous nous retrouvâmes ensemble. Peu de temps après, la faculté de droit proposa, pour sujet de concours, *les origines et la nature du droit emphytéotique chez les Romains* ; il conçut aussitôt le dessein de prendre part à cette lutte scientifique, et de donner une année d'études laborieuses à ce sujet difficile et

intéressant, dont la première partie surtout (*les origines de l'emphytéose*), n'avait presque pas été explorée jusqu'alors. Il fit une grave maladie au milieu de ces recherches persévérantes et d'un travail exagéré; mais il réussit, avec son ardeur infatigable, à terminer son mémoire et à le déposer quelques instants avant l'heure où le concours allait être clos.

Le 22 novembre 1836, ce travail consciencieux et perspicace fut jugé le plus digne de remporter la médaille d'or; il fut en conséquence couronné par la faculté de Heidelberg⁴, qui comptait dans son sein des hommes d'un haut mérite, dont quelques-uns (deux d'entre eux sont décédés dès lors) ont une réputation européenne : le vieux professeur Thibaut, chef de l'école philosophique au delà du Rhin, partisan déclaré d'une codification unique pour toute l'Allemagne, « qui aurait fait un grand artiste, s'il n'avait été un grand jurisconsulte; » Zachariæ, le commentateur du code civil français, l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Quarante livres sur l'Etat*, et qu'on a quelquefois surnommé lui-même le *Montesquieu allemand*;

⁴ Voir le discours de M. le professeur Schwarz, prorecteur de l'université. (Heidelberg, 1836, page 22.) — Voir aussi à ce sujet dans le *Fédéral* du 29 novembre 1836, un article qu'on attribue à l'une de nos illustrations scientifiques, et qui se termine par ces mots : « C'est avec joie que nous enregistrons les succès de nos compatriotes, heureux de penser qu'ils feront plus tard jouir leur pays des connaissances qu'ils auront acquises. » — La même idée est reproduite dans la publication intitulée : *Souvenirs et vœux* (Genève, 1838, p. 40) : « Il (Alphonse Vuy) promet à Genève un savant distingué qu'elle sera heureuse et fière de compter au nombre de ses enfants. »

enfin le célèbre M. Mittermaier, aussi respectable par son caractère que profond par sa science, l'homme éminent qui, plus tard, eut l'insigne honneur de présider le premier parlement de Francfort.

Ce mémoire, qui est tout un ouvrage, et sur lequel j'aurai l'occasion de revenir, valut à Alphonse Vuy l'estime de ses professeurs, qui l'avaient déjà remarqué au milieu de cette foule d'étudiants, et tout particulièrement l'amitié de MM. Thibaut et Mittermaier, avec lesquels il noua désormais une liaison étroite et intime que son âge ne comportait guère. Thibaut, qui le précéda dans la tombe, assurait n'avoir jamais aimé un jeune homme autant que lui; quoiqu'il fût peu partisan des voyages, il avait fait le projet de visiter une fois Genève pour y renouveler avec lui les entretiens de Heidelberg; il parla, jusque dans ses derniers jours et avec le plus vif intérêt, de celui qu'il honorait du nom d'ami. M. Mittermaier, qui survit au contraire à son élève, avec lequel il entretenait une correspondance suivie, essentiellement cordiale et affectueuse, garde de lui un souvenir des plus délicats et des plus tendres, et il répéta, en apprenant sa mort, ce qu'il m'avait écrit déjà précédemment de lui, qu'il l'aimait comme son enfant¹.

¹ Lettre du 19 mars 1841 : « Ich liebe Ihren Bruder wie einen Sohn und weiss wie bei ihm Kopf und Herz im Einklang sind. » — Un professeur de l'université, blessé dans son amour-propre national, par cette victoire scientifique qu'un étudiant genevois venait de remporter en Allemagne, s'écriait avec naïveté dans un

En novembre 1837, Alphonse Vuy subit avec distinction ses examens définitifs, et il fut reçu docteur en droit de la manière la plus honorable (*summa cum laude*). Son séjour à Heidelberg se prolongea jusqu'au commencement de l'été suivant; il prit encore quelques cours, donna comme auparavant tous ses instants à la science et s'occupa de la publication de son mémoire sur l'emphytéose, qu'il fit paraître, après l'avoir revu scrupuleusement, complété et développé dans plusieurs parties¹. La faculté de droit de Heidelberg voulut aussi lui donner, avant son départ, une preuve touchante de l'intérêt tout particulier qu'elle lui portait. Le 20 mai 1838, elle lui délivra, contrairement à l'usage, un certificat remarquablement honorable, et qui fut signé individuellement par tous les professeurs de la faculté.

Cependant l'heure était venue d'entrer, pour ainsi dire, dans la vie. Après ce séjour de plus de cinq ans en Allemagne, Alphonse Vuy désirait ardemment revoir enfin la Suisse et sa famille; cette longue absence pesait à son cœur, mais il fut, à ce moment-là même, vivement combattu par des projets divers. D'un côté, on lui faisait, de la part d'un prince allemand, les propositions les plus brillantes: il s'agissait d'accom-

moment de mauvaise humeur: Unser Gold geht also nach Frankreich, « notre or s'en va donc en France, » appelant les Suisses romands *Français*, à peu près comme, il y a trois siècles, on appelait à Genève *Allemands* les Suisses de Berne ou de Zurich.

¹ De originibus et natura juris emphyteutici Romanorum. Heidelberg, 1838, 1 vol. in-8°.

pagner, dans les universités, un jeune homme plein d'espérances, de faire avec lui des voyages, de diriger en un mot son éducation, surtout au point de vue de l'étude du droit. Il aurait pu, de la sorte, continuer ses travaux scientifiques, et, au bout de quelques années, son existence était assurée. D'autre part, son plus vif désir et sa ferme intention étaient d'être utile à sa patrie et de vivre auprès des siens. Il avait rêvé « la vie laborieuse, utile de l'homme de bien, la vie de famille, la vie du pays. » — Il aurait voulu pouvoir se livrer, dans l'académie de Genève, à l'enseignement du droit. Quoique ce dernier parti ne lui pût donner, sous le rapport pécuniaire, qu'une position infiniment moins belle et moins avantageuse que l'autre, il le préférait cependant ; il se disait qu'en penchant ainsi du côté de sa patrie, il remplissait un devoir. Une chaire de droit était vacante à Genève ; plusieurs personnes l'engageaient vivement à la postuler. Un ami clairvoyant lui faisait toutefois observer qu'il refusait une position certaine pour une position douteuse, et qu'il se laissait bercer par des assurances qui pourraient bien ne se pas réaliser. Son noble cœur ne voulut point écouter des conseils qui avaient quelque chose de dur ou tout au moins de défiant ; quoique bienveillants et affectueux, il se plaisait à les croire mal fondés. Il revint donc à Genève. Malgré les résultats dont elle fut suivie, cette résolution l'honore ; mais il fut bientôt cruellement dé trompé dans ses espérances. Son pays le repoussa ; il ne lui tint pas compte de l'opinion qu'avaient conçue de lui des

hommes haut placés dans la science, de ses travaux persévérants, de ses longues et patientes études, de ses succès. Genève ne fut point, ainsi que l'avait annoncé une plume anonyme et bienveillante, heureuse et fière de le compter au nombre de ses enfants. Au surplus, de pareilles injustices n'étaient point nouvelles chez nous ; à diverses reprises déjà, des faits de cette nature avaient soumis de jeunes hommes de mérite à de rudes épreuves. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un seul mais frappant exemple, que, dans un autre domaine, ce jeune et infortuné Chaponnière, qui promettait à la Suisse un homme de génie, fut dédaigneusement éconduit comme un artiste d'un talent vulgaire et d'un insignifiant avenir¹. La destinée de Chaponnière présente plus d'une analogie avec celle d'Alphonse Vuy ; tous deux d'un noble extérieur, à la fois distingués et modestes, ayant fait leurs preuves déjà de bonne heure ; tous deux bien doués, l'un dans les arts, l'autre dans la science, méconnus également par leur pays, et ne trouvant guère que dans l'étranger ces encouragements et ces sympathies qui ne créent pas le talent sans doute, mais qui contribuent à lui donner de l'essor et de la vie ; tous deux mourant

¹ « Il est certain que s'il (le groupe de Daphnis et Chloé) est accueilli ici, comme il l'a été par quelques personnes à Genève, *ma carrière est perdue, et il ne me reste plus qu'à me faire soldat, ou à retourner dans mon pays ; et quelles ressources y trouverais-je ? Les hommes qui m'ont si opiniâtrément repoussé changeraient-ils de disposition à mon égard ? »* Chaponnière. (Paris, 4 avril 1831.)

jeunes encore et sans avoir fourni la carrière qu'ils étaient en droit de parcourir ¹.

Dans de pareilles circonstances, une résolution énergique était nécessaire ; Alphonse Vuy se décida sans hésitation à partir immédiatement pour Paris. Chaponnière avait fait à peu près de même autrefois. Alphonse Vuy arriva à Paris dans le mois d'octobre 1858. Son talent ne pouvait que gagner et se développer à ce contact avec l'esprit français ; il avait vu de si près et si longtemps l'Allemagne, il avait si bien profité de son séjour au delà du Rhin, que le contraste seul entre les deux pays était pour lui un sujet d'étude d'un vif intérêt, d'une incontestable utilité. Il n'avait d'ailleurs jamais pu se faire entièrement à cette absence de clarté, à cette atmosphère scientifique plus ou moins brumeuse, qui gâte trop souvent, en Allemagne, chez beaucoup d'écrivains, les meilleures, les plus riches et les plus belles qualités. Quoique profondément navré de l'accueil qu'il avait reçu à Genève, il ne se laissa point abattre ; il renferma en lui-même sa tristesse, et ne pouvant « épancher son âme dans celle de ses bons amis » dont il était séparé, il s'arma de nouveau de cette persévérance opiniâtre et de ce courage à toute épreuve, que ne connaissent pas les cœurs moralement souffrants, les imaginations malades, et sans lesquels de grands

¹ « Natura tamen infirmitatis humanæ, tardiora sunt remedia quam mala ; et, ut corpora lente augescunt, cito exstinguuntur, sic ingenia studiaque oppresseris facilius quam revocaveris. » *Tacite, Agricola.*

efforts sont impossibles. « Il y a une Providence, écrivait-il, dans les desseins de laquelle il entrerait peut-être de nous mettre à l'épreuve quand nous nous pensions heureux et de nous inspirer de nouvelles forces par le baptême de la douleur. » Dans une autre lettre, écrite plus de neuf ans avant sa mort (31 mai 1841), il s'exprime en ces termes : « La vie est une épreuve incessante, où il faut savoir au moins lutter avec courage, et obéir avec résignation à une volonté plus sage que la nôtre. Je n'aurai peut-être qu'une tombe pour récompense : pourquoi s'en effrayer ? La malignité des hommes ne m'a que trop appris ce que vaut la vie, pour que je ne me conforme pas, sans murmurer, aux décrets du ciel les plus sévères comme les plus inattendus. »

Aussi bien dois-je dire que, si l'Allemagne avait été hospitalière et bienveillante pour lui, s'il avait, comme c'était son devoir, conservé de son séjour au delà du Rhin un souvenir de reconnaissance affectueuse, il trouva bientôt également, au milieu de cette France à laquelle il était étranger, de nombreux et dignes encouragements, d'autant plus précieux pour lui qu'ils partaient de savants qui avaient fait leurs preuves, d'hommes éminents dans les lettres ou les sciences. Ces encouragements éclairés ne devaient-ils pas cicatriser une blessure encore saignante, et le fortifier, le soutenir dans cette route parfois ardue de la science, où il avançait d'ailleurs avec sa force d'âme habituelle, sans se laisser abattre et sans trébucher ? Ne devaient-ils pas le consoler un peu des regrets

qu'il éprouvait, surtout dans les premiers temps, lorsqu'il songeait, loin de nos montagnes, « à ces charmantes conversations de l'intimité qu'on ne retrouve point chez des étrangers? » Plusieurs publications dans les journaux de droit et dans les revues de législation, prouvèrent bientôt que son activité scientifique ne s'engourdissait point. Il ne tarda pas à se faire remarquer à Paris, comme il l'avait fait précédemment en Allemagne. Qu'on me permette donc, car cette esquisse biographique serait sans cela trop incomplète, d'indiquer brièvement ou de rappeler tout au moins quelques-uns de ses travaux.

Une année environ avant sa mort, qui eut lieu en 1840, M. le professeur Thibaut publia un nouvel écrit sur l'école historique. On sait qu'au moment de la restauration, et après la guerre que les Allemands ont désignée sous le nom de *guerre de l'indépendance*, une grande et longue discussion s'éleva, au delà du Rhin, sur le sujet de la codification. Quelques savants, à la tête desquels se trouvait Thibaut, demandaient un code unique pour toute l'Allemagne; d'autres, qui avaient pour chef Savigny, s'opposaient vivement à ce principe unitaire qui aurait eu, avec le temps, sur le sort de l'Allemagne entière, une si grande influence.

Dans un article assez étendu¹, qu'un célèbre écrivain français qualifia d'*importante brochure*, et où l'on

¹ *Revue de législation et de jurisprudence*, tome X, livraison du 30 septembre 1839, pages 321 à 357. (*Le professeur Thibaut et l'École historique en Allemagne.*)

trouve, à côté d'un style ferme, énergique et pur, une remarquable élévation d'idées et une rare impartialité, Alphonse Vuy exposa les principales phases, et, pour ainsi dire, la substance de cette discussion palpitante d'intérêt, de cette grave controverse qui eut en Allemagne un immense retentissement ; cette discussion touchait en effet à une foule de questions vitales. Tout en se posant sur un terrain scientifique, en quelque sorte neutre, elle ne devait, en apparence, attirer l'attention que des hommes de cabinet ; mais elle remuait au fond et en réalité, à divers égards, la fibre nationale et populaire, elle réveillait ces sentiments profonds, momentanément assoupis ou tout au moins contenus, réprimés, qui s'étaient produits avec vigueur lors des dernières guerres de l'Empire, et qui devaient tôt ou tard se manifester encore, avec une nouvelle force et ouvertement. Le parlement de Francfort, inférieur, du reste, sous plusieurs rapports, à la grande tâche qui lui était confiée, l'a suffisamment prouvé depuis. Serait-il possible d'ailleurs à un homme éclairé, de nier « tout l'intérêt qui se cache sous les dehors souvent un peu arides du droit civil, et les graves leçons qu'on peut y puiser ? »

Cet article, qu'Alphonse Vuy fit tirer à part, eut un véritable succès. Quant à lui, il avait saisi l'occasion « de faire connaître des travaux importants, et de rendre un hommage public à des hommes éminents pour lesquels il professait une haute estime et une grande reconnaissance. » Mais il n'avait pas publié cet article sans avoir quelque peu hésité. En me

transmettant le manuscrit, et en demandant à mon amitié de frère de sévères conseils, il ajoutait avec cette modestie qui sied au talent : « il est possible que j'abandonne cet article sur ce que tu m'en diras. » Cet opuscule, dont quelques parties furent reproduites par d'autres feuilles périodiques¹, causa la plus grande joie à M. le professeur Thibaut. De toutes les émotions que fit éprouver à Alphonse Vuy lui-même, ce premier travail publié en France, celle-là ne fut pas la moindre. Peu de mois après, il apprenait, en effet, la mort de son illustre professeur, et il se sentait heureux d'avoir pu lui témoigner à temps toute sa reconnaissance.

Un écrivain genevois, qui a établi son domicile à Paris, et qui a un nom dans le monde littéraire, insérait, à propos de ce travail, le passage suivant dans une correspondance adressée au *Journal de Genève* (numéro du 6 novembre 1839) : « J'ai lu tout entier l'article de M. Vuy, dans la *Revue de Législation*, touchant l'école de Thibaut et de Savigny ; et, bien que je ne partage pas tout à fait ses idées sur la codification des lois germaniques, je ne puis m'empêcher de vous dire tout le bien que je pense de ce jeune jurisconsulte. Chose rare parmi les plumes genevoises, la sienne possède une élégance et une facilité, une pureté d'expression surtout, qui place de suite M. Vuy au meilleur rang de nos écrivains légistes. Ses succès en Allemagne nous avaient prouvé déjà la

¹ Voir entre autres *le Droit*, dans ses numéros des 23 octobre 1839, 10 et 11 février 1840.

profondeur et le savoir de cette jeune intelligence, et voilà que ce grand et beau style achève de nous donner pour elle l'espoir du plus brillant avenir. »

D'un autre côté, Alphonse Vuy recevait, de Genève même, et de celui de nos jurisconsultes qui est le plus connu dans la science, une lettre pleine d'encouragements et où se trouve ce passage : « Vous aurez bientôt une réputation dont vos amis de Genève..... ne seront pas les derniers à répandre l'écho. »

C'est ici le moment peut-être de dire quelques mots de l'ouvrage d'Alphonse Vuy sur l'emphytéose, qui, depuis sa publication, n'avait pas été oublié et qui fut mentionné, au contraire, dans les revues de législation et dans quelques ouvrages de droit, de la manière la plus favorable. Il serait inutile d'insister en détail sur ces divers comptes rendus dont on honorait le jeune jurisconsulte ¹; que je signale tout au moins, dans cette rapide esquisse biographique,

¹ Voir entre autres : *Revue de législation et de jurisprudence*, tome IX, 1839, p. 393-400. — *Revue étrangère et française de législation et d'économie politique*, 1839, pp. 233, 234. — *Allgemeine Litteratur-Zeitung*, August, 1839, p. 173 et suiv., 182 et suiv. — *Annales critiques de jurisprudence*, par Richter, 1839, p. 686-694. — *La Presse* (1839) rendit compte de cet ouvrage en même temps que de l'ouvrage de M. Laboulaye sur l'*Histoire du droit de propriété foncière en Occident*, et de celui de M. Charles Giraud, intitulé : *Recherches sur le droit de propriété chez les Romains*, « trois ouvrages, dit-elle, diversement remarquables. » — Dans son commentaire de *l'Echange et du Louage*, M. Troplong parle à différentes reprises, et en le combattant sur plusieurs points, « du travail si remarquable, du reste, de M. Vuy ; » etc.

l'étude intelligente et détaillée que lui consacra un écrivain français très-compétent, et qui est maintenant membre de l'académie des sciences de Paris, M. Edouard Laboulaye.

L'accueil fait à ses deux premières publications, encouragea vivement Alphonse Vuy et le soutint, malgré ce profond regret qu'il éprouvait de vivre loin de sa patrie. Les Revues de législation, les journaux de droit de Paris lui ouvrirent spontanément leurs colonnes et lui témoignèrent le désir de le compter au nombre de leurs collaborateurs. Au milieu d'un travail de cabinet toujours actif et soutenu, il publia successivement divers articles qui se rattachaient tous plus ou moins directement à la science du droit.

C'est ainsi qu'il rendit compte de l'ouvrage de M. Guizot : *Vie, correspondance et écrits de Washington*¹, où il s'attacha spécialement à l'introduction de M. Guizot, qui « explique admirablement l'influence de Washington dans l'organisation des Etats-Unis ; » du *Cours de droit civil français* de Zachariæ, traduit de l'allemand, par MM. Aubry et Rau²; de *l'Histoire du droit de propriété foncière en Occident*³, et de quelques autres ouvrages, en particulier de l'ouvrage de M. Pierre Odier, de Genève, intitulé : des systèmes

¹ *Le Droit*, journal général des tribunaux, n° du 13 décembre 1839.

² *Le Droit*, n° du 29 août 1840.

³ *Revue de législation et de jurisprudence*, 1840, livraison de décembre, tome XII, p. 452 à 467.

hypothécaires¹. Car il tenait, « pour se venger noblement de son pays, » à propager et à répandre des ouvrages venant de Genève et qui méritaient d'être connus. C'est ainsi que, dans le temps, par ses nombreuses relations en Allemagne, il avait beaucoup contribué à y faire apprécier à sa juste valeur l'ouvrage de M. Bellot sur la procédure civile ; c'est ainsi qu'il éprouvait un véritable plaisir à signaler au public français l'un des ouvrages de M. le professeur Odier, jurisconsulte aussi érudit que consciencieux et modeste ; et il m'écrivait à cette occasion : « Plus j'ai eu à souffrir dans mon pays, plus je voudrais lui rendre en bons offices les chagrins qu'il m'a causés. »

Au milieu de cette vie calme et laborieuse, où différents devoirs absorbaient un temps précieux qu'il regrettait de ne pouvoir consacrer en entier à des travaux scientifiques, Alphonse Vuy trouvait ses distractions les plus chères, soit dans une conférence de jeunes avocats où il prenait quelquefois la parole, soit dans un comité de patronage dont il faisait partie, soit dans la société d'hommes éminents qui avaient pour lui des sentiments affectueux, soit enfin dans cette cordiale amitié qu'il avait contractée avec un jurisconsulte breton, M. Lepontois, honorablement connu dans le barreau de Paris, par ses talents et par son caractère.

Il s'était, du reste, bien promis, de ne pas éparpiller par de trop fréquentes publications dans les

¹ *Le Droit*, n° du 20 mai 1840.

revues de droit, les connaissances qu'il avait acquises, et il avait pris dès lors la résolution de consacrer, pendant des années, à un seul et grand ouvrage, toutes les heures de loisir que pourraient lui laisser des devoirs sérieusement accomplis. C'est vers la philosophie qu'il tourna de nouveau les yeux, revenant comme par une pente naturelle à ses goûts les plus chers, et qu'il n'avait jamais entièrement abandonnés. — Il avait peu à peu complètement renoncé à l'idée de s'établir à Genève ; les détails intimes qu'il recevait sur l'état scientifique des esprits dans cette ville, sur l'isolement dans lequel on laissait les savants qui ne s'occupaient pas de sciences physiques et naturelles, sur le peu d'encouragements donnés à la philosophie et au droit, lui enlevèrent jusqu'au désir qu'il avait caressé autrefois si vivement de s'établir un jour à Genève. Ces détails, qu'il ne serait pas convenable de reproduire, émanaient d'un des hommes les plus compétents et les plus honorables. Il ne put toutefois que bien difficilement se résigner à y croire, et il ne prit pas sans peine ni sans regret la résolution dont je viens de parler.

Dans l'automne de 1841, l'intérêt de sa santé l'obligeant à suspendre momentanément tout travail, il partit pour la Touraine, où il séjourna quelque temps de la manière la plus agréable, et visita ensuite, avec le même plaisir, la Bretagne et la Normandie. Peu de mois après, une position brillante lui fut offerte, et, sur les conseils de personnes qui lui voulaient du bien, il l'accepta ; mais au moment où il se préparait

à quitter Paris, dont l'air en général doux et tempéré, convenait à sa poitrine délicate, et où il avait trouvé beaucoup de bienveillance, il eut la douleur de perdre son ami, M. Lepontois.

Est-il besoin de rappeler ici cette cruelle catastrophe du chemin de fer de Versailles? N'est-ce pas un de ces événements poignants que la mémoire des hommes, si souvent distraite et passagère, n'oublie pas? Un de ces événements terribles qui frappent vivement l'imagination populaire, et où les voies de la Providence manifestent, dans leur sévère majesté, et aux yeux les moins clairvoyants, les plus aveugles, tout le néant de cette terre? Lepontois, qui vivait d'ordinaire fort retiré, mais qui avait reçu à Paris quelques-uns des siens venus exprès pour le voir, de Lorient, sa ville natale, s'était rendu avec eux à Versailles, où Alphonse Vuy, par une circonstance imprévue, ne les put point accompagner. A leur retour, ils périrent tous, à l'exception d'une jeune fille, dans la néfaste catastrophe du chemin de fer. Cette mort fit sur Alphonse Vuy l'impression la plus pénible, la plus profonde; car il connaissait beaucoup Lepontois « qui, avec un peu de raideur dans les formes et d'opiniâtreté dans le caractère, avait toutes les qualités qui tiennent souvent à ces légers défauts. » Ce jurisconsulte breton, « étranger à ces instincts matériels, à ces préoccupations pécuniaires et mercantiles, qui sont trop souvent un des caractères de notre époque, » s'était intimement lié avec Alphonse Vuy. Ils se voyaient souvent et se confiaient l'un à l'autre leurs

projets, leurs espérances. L'amitié, a dit un digne écrivain, ne manque pas à ceux-là qui croient en elle.

Aussi, Alphonse Vuy avait-il un douloureux devoir à remplir envers l'infortuné Lepontois. Le jour des funérailles, il prononça, au Père-Lachaise, un discours que reproduisirent les journaux du temps¹, et qui fit sensation. Voici en quels termes il s'exprima après M^e Marie, bâtonnier de l'ordre, et M^e Hello, l'un des secrétaires de la Conférence des avocats : « Permettez-moi d'adresser aussi un dernier adieu à l'ami commun dont nous déplorons tous la perte. Je ne dirai que peu de mots, car les paroles éloquentes que vous venez d'entendre et vos propres souvenirs abrègent la tâche de l'amitié. Vous n'avez tous que des regrets, parce que les qualités de Lepontois ne pouvaient inspirer que des sentiments d'affection. La nouvelle de l'événement qui a jeté le deuil dans sa famille, a surtout frappé ceux qui avaient été les confidents et les témoins de ses travaux. Pour se mettre à la hauteur de sa mission d'avocat, Lepontois voulait joindre à la connaissance des affaires l'étude des principes philosophiques et des faits de l'histoire, dont les lois positives ne sont que le corollaire inévitable.

« Tous ses loisirs étaient consacrés à ces graves méditations. Nous aimions surtout à l'entendre, quand il rencontrait quelque une de ces questions qui rappellent d'elles-mêmes aux lois éternelles de la morale et de la

¹ Voir la *Gazette des tribunaux*, n^o du 19 mai 1842 ; *le Droit*, n^o du même jour, et autres journaux.

justice. Son goût pour les hautes études de droit était si prononcé, qu'après quelques hésitations sur le choix du sujet, il avait résolu de donner tous les instants que lui laissaient les affaires, à la composition d'un ouvrage sur l'histoire et la philosophie d'une des parties les plus importantes de la législation.

« Mais au moment où il préparait l'exécution de ses projets, et se détachait de plus en plus des préoccupations intéressées qu'il se plaignait de rencontrer si fréquemment sur sa route, il est frappé d'un coup imprévu, ses travaux restent inachevés, la place qu'il s'était faite demeure vide, il n'avait plus que des succès à espérer, et voilà qu'il nous est enlevé dans un effroyable désastre !

« Cette réflexion, qui nous a frappés tous, Messieurs, nous a fait sentir aussi plus fortement peut-être que jamais, combien nous sommes peu de chose, malgré nos efforts pour nous grandir et masquer notre faiblesse. Lepontois, à qui la foi religieuse l'avait appris, voyait dans toutes les circonstances de la vie, l'intervention de Dieu toujours présente. La veille de la fatale catastrophe, il me disait encore ces mots qui resteront longtemps gravés dans ma mémoire : « Sur beaucoup de choses, mon esprit hésite ; en politique, j'aperçois trop souvent des intérêts et des passions ; en droit, des principes dont la vérité me paraît douteuse ; mais en morale et en religion, mes convictions sont profondes, et j'ai la ferme volonté d'en remplir les devoirs. »

« Cette pensée, Messieurs, par laquelle il semblait se

préparer à la mort, serait la seule qui pût adoucir nos regrets, s'il était des consolations auprès de la tombe d'un ami. Hélas ! ce triste souvenir, en nous rappelant la pureté de sa vie, augmente encore la douleur que nous a causée sa perte ! »

C'est sous cette impression douloureuse qu'Alphose Vuy quitta Paris pour se rendre en Belgique. Il devait, de Bruxelles, accompagner dans des voyages et dans les universités allemandes, les deux fils aînés de Mgr. le duc d'Arenberg, prince puissant et fort considéré. Il séjourna ainsi tour à tour à Bruxelles, à Ostende, au château d'Enghien et surtout à Bonn, sur le Rhin, où les princes suivirent, durant plusieurs semestres, les cours de l'université. — En septembre 1842, dans un voyage qu'il fit à Munich, il parcourut avec bonheur des vallées qui lui rappelèrent celles de son pays, et il traversa tout joyeux cette ville de Heidelberg où il retrouva quelques-uns de ses disciples et plusieurs de ses anciens maîtres.

L'été suivant, il fit une rapide excursion en Suisse et en Savoie, il revit ce toit connu où il avait reçu le jour, il put s'asseoir quelques instants au moins dans cette forêt de sapins d'où l'on jouit d'une si belle vue, et qui avait plus d'une fois prêté son ombre aux naïfs ébats de son enfance. « Il n'avait pas oublié cette ancienne gaieté naturelle qu'il comptait retrouver toute entière au milieu des siens. » Cette excursion de quelques jours fut, en effet, pleine de charmes ; après plusieurs années d'absence, on admire avec délices le ciel natal et on savoure mieux les douces et pures

joies de la famille. La sienne était au complet pour le recevoir ; dernière, à quelques égards, et touchante entrevue ! car deux des membres de la famille, son père et son grand-père, moururent presque en même temps durant son absence, au milieu de l'hiver suivant. Ce voyage si court, si riche en impressions agréables et riantes, était donc aussi un adieu.

La nouvelle position d'Alphonse Vuy était extrêmement honorable et avantageuse. Il faut le dire cependant, il regretta toujours Heidelberg et Paris. En particulier, cette haute société scientifique de France, au milieu de laquelle il avait reçu un accueil si bienveillant, il ne pouvait point espérer de la retrouver ailleurs dans ses voyages ; cette vie si occupée de Paris et de Heidelberg n'était donc désormais pour lui qu'un beau souvenir, d'autant plus cher que des lettres d'hommes haut placés, des lettres fréquentes, lui prouvaient, malgré son éloignement, toute l'estime dont il jouissait.

« Vous allez nous manquer cet hiver, » lui avait écrit de Passy, quelques mois après son départ, le premier président de la cour de cassation de France ; d'autres lettres assez nombreuses, également honorables, exprimaient à son égard, et en d'autres termes, des sentiments analogues.

D'un autre côté, le climat de Bonn, où il passait la plus grande partie de l'année, lui était extrêmement nuisible ; l'air vif et âpre de la vallée du Rhin ne pouvait lui convenir. Il ne s'en aperçut que trop tôt. « Je crains bien, écrivait-il de Bonn, qu'un long séjour

dans ce pays n'exerce une influence fatale sur ma santé. » Il devinait en quelque sorte que la Providence devait interrompre une seconde fois sa carrière ; il se voyait déjà refoulé par la maladie dans les contrées du midi, loin des siens, loin de tous ceux qu'il aimait, de tous ceux qui lui avaient témoigné de l'affection ou de l'intérêt. Quoique doué d'un esprit ferme et d'un courage moral qui ne l'abandonnèrent qu'à de très-rares intervalles, il éprouva une vive douleur lorsqu'il dût s'avouer à lui-même que ses pressentiments étaient fondés, qu'il devrait fuir les pays où l'appelaient toutes ses sympathies, qu'il mènerait désormais une vie errante, et qu'il lui faudrait renoncer, en grande partie du moins, à ce travail intellectuel qui remplissait son existence, à ces projets scientifiques qu'il avait toujours poursuivis avec tant d'ardeur. Il accepta toutefois sans trop murmurer cette épreuve nouvelle et pénible. Après avoir, imprudemment sans doute, retardé son départ, il se dirigea enfin vers le midi. « Il n'est personne, écrivait-il des Eaux-Bonnes, qui puisse jouir ici-bas d'un bonheur parfait ; il nous faut à tous, pour alléger notre passage dans cette vie, de la patience et de la résignation. » La même pensée se retrouve dans plusieurs de ses lettres : « Nous avons tous nos devoirs à remplir, dit-il ailleurs, et il n'est pas une situation dans la vie qui n'ait ses ennuis et ses inconvénients. Le principal c'est de remercier Dieu du bien qu'il nous fait et de lui demander pour le reste, le courage et la résignation. »

C'est de résignation, en effet, qu'il avait besoin, il la demanda à Dieu, il « crut l'avoir obtenue » et il s'estimait heureux encore, dans les épreuves auxquelles il était soumis, d'être soutenu et fortifié par de hautes espérances et de ne point se laisser aller à la dérive, au découragement ou au désespoir, comme d'autres auraient pu le faire à sa place. « Peut-être, dit-il dans une de ses lettres, est-il dans les vues de la Providence de ne nous accorder le repos que dans un monde meilleur » (1846).

En 1844, dans le courant de l'été, il se dirigea, pour la première fois, sur les Eaux-Bonnes, dans les Pyrénées, où il retourna dès lors à plusieurs reprises. Chemin faisant, il alla voir, à quelques lieues de Bordeaux, le château gothique de la Brède, où naquit Montesquieu. Ce ne fut pas sans intérêt qu'il visita le lieu de naissance de ce grand écrivain, dont il avait étudié de près les ouvrages. Il se promena dans les belles prairies, dans la garenne et dans les vastes forêts qui entourent le château; il comprit mieux alors le soin avec lequel Montesquieu a traité du régime féodal. Il admira aussi de nouveau « le génie de cet homme qui sut s'élever au-dessus des préjugés de la naissance et des souvenirs de la famille, pour tracer l'évangile politique des sociétés modernes, malgré les clameurs intéressées du fanatisme religieux et politique de son temps. »

Alphonse Vuy passait l'hiver à Pise, et il s'en éloignait durant la belle saison. C'est au milieu de cette existence « errante et monotone » qu'il assista au

grand mouvement qui avait pour but la régénération de l'Italie et qui ne dévia que trop tôt de la route que lui avait imprimée un vénérable pontife. Alphonse Vuy vit, avec émotion, cette illustre contrée « commencer l'apprentissage difficile de la liberté ; » un moment même il eut l'idée de donner à Pise un cours de droit constitutionnel ; mais son médecin le lui défendit positivement. Il assista donc en spectateur tranquille à ce grand mouvement, et il dut « ne demander à l'Italie que de l'air et du soleil. » Au surplus, pour lui qui se plaignait « d'avoir été toujours en butte aux exagérés de tous les partis, » pour lui surtout qui se sentait malade sans espoir de guérison, ce fut sans doute un bien à tous égards ; car ce projet aurait eu pour conséquence de lui imposer un travail que sa santé ne permettait plus guère, et de diminuer encore le nombre de ses jours.

La belle saison, il la passait quelquefois chez ses parents, quelquefois aux Eaux-Bonnes, ou à Viareggio, petit port de mer situé à quelques milles des montagnes du Lucquois. — Un été, il trouva aux Eaux-Bonnes quelques jeunes littérateurs dont la société lui fut très-agréable ; mais, en général, cette vie des eaux était pour lui pleine de solitude et d'isolement, quoique les étrangers y fussent en assez grand nombre.

Quelques passages épars de sa correspondance ne seront peut-être pas sans intérêt pour donner une idée de cette vie des eaux :

« J'ai passé ici, écrivait-il le 28 août 1844, à notre

sœur, Madame Armand-Vuy, une saison assez triste, parce que j'ai presque toujours été indisposé. Les gens qui se portent bien, et même les malades, font de grandes parties à cheval dans les montagnes, il en est résulté un accident bien triste; il y a quelques jours, le procureur général de la cour royale de Nîmes est tombé de cheval et s'est fracassé la tête, il n'avait avec lui que son petit-neveu, auquel il servait de père; le pauvre enfant en a presque perdu la raison; j'ai assisté à l'ensevelissement de son oncle; mort loin de sa famille, il n'a eu, pour suivre son convoi, que quelques étrangers. Comme l'accident était très-connu et avait fait beaucoup d'impression, la cérémonie a été publique. D'ordinaire, quand il meurt ici quelqu'un, on l'enlève clandestinement pour ne pas frapper l'imagination des malades; hélas! on cherche en vain à leur faire oublier la mort; lors même que la maladie ne les forcerait pas à y penser, j'en connais plusieurs à qui les souvenirs de famille la rappelleraient sans cesse. »

Il rendait ainsi, dans une gorge des montagnes, les derniers devoirs à la mort douloureuse et prématurée d'un magistrat français, comme plus tard, des étrangers devaient, suivant les voies de la Providence, les lui rendre un jour à lui-même, sur les bords de l'Arno.

Ailleurs (17 juillet 1845): « Arrivé tout fatigué aux Eaux-Bonnes, je ne remarque pas encore d'amélioration dans ma santé; les eaux sont assez tristes, cette année; on compte un certain nombre de per-

sonnes gravement malades ; on rencontre beaucoup de visages tristes et préoccupés ; les fièvres pernicieuses ou cérébrales viennent s'ajouter aux autres maux et frappent de préférence ceux qui sont ici seuls, sans parents et sans amis. Les hommes ont beau faire ; c'est tout au plus s'ils parviennent, à force de soins, à prolonger un peu leur existence ; que ne songent-ils à l'adoucir par le culte du vrai Dieu qui commande, quoi qu'on en dise, la bonté, la douceur et la pratique de toutes les vertus. »

Ailleurs encore (5 août 1846) : « Ma santé m'a permis, cet hiver, de jouir un peu de mon séjour en Italie sans que j'aie cependant osé entreprendre de longs voyages.

Aujourd'hui je suis de retour aux eaux, entouré de souvenirs lugubres ; plusieurs des personnes que j'y ai connues sont mortes ou bien malades ; ce sont les meilleurs qui sont le moins épargnés. Au milieu de ces misères de l'humanité, la pensée se porte vers le ciel où se trouve notre refuge. Nulle part le retour aux idées sérieuses ne se fait plus sentir, la chapelle ne désemplit pas, et c'est une religion douce, compatissante qui ne laisse pas le cœur dur et la conduite déloyale, mais qui élève et purifie. »

A Viareggio, logé dans une maisonnette, derrière laquelle s'élevaient quatre ceps de vigne, et qu'un laborieux artisan lui abandonnait pour gagner quelque argent durant la saison des bains, son existence était plus calme et plus retirée encore ; sur cette plage brûlée par le soleil du midi, et « où quelques malades

erraient comme des âmes en peine, » il se promenait dans ses solitaires méditations, ramassant sur les bords de la mer quelques coquillages pour sa jeune nièce, n'ayant d'autre distraction que le murmure sourd du vent d'ouest et le bruit de la vague qui se brisait en ondulant à ses pieds. Cette solennelle monotonie lui rappelait l'éternité ; il aimait cette imposante solitude qui parlait profondément à son cœur. Quelquefois aussi, le matin, et surtout au coucher du soleil, il allait, comme il le raconte lui-même, chercher un peu de fraîcheur sur le môle, jetée qui protège le port et qui s'avance de quelques centaines de pas dans la mer. Il y jouissait, quand le vent était fort, du spectacle de la mer agitée qui s'élevait quelquefois jusqu'à la hauteur du môle, et, de ses vagues inondait les promeneurs ; quand le vent tombait, que le temps était clair, la mer présentait un coup d'œil magique qui le faisait souvent rêver. Les parensêles entraient et sortaient poussées légèrement par la brise ; elles portaient des amis de la belle nature dont on entendait les chants dans le lointain, ou de pauvres pêcheurs qui allaient tendre leurs filets dans tous les sens. C'était un ravissant spectacle que celui de cette mer si pure et si calme, éclairée au loin par la pâle lumière de la lune, et semée de voiles qui dessinaient leurs formes gracieuses à l'horizon.

Paisible distraction d'un pauvre malade qui ne pouvait se livrer désormais que peu de temps à l'étude, et à qui Dieu avait donné dans son exil, pour le consoler, patience, force et résignation !

Quoique « cette espèce d'oisiveté » dont il se plaignait, et dans laquelle il était forcé de vivre, contrastât beaucoup avec son incessante activité d'autrefois, cependant le travail était toujours encore ses plus chères délices et sa principale préoccupation. Comme je l'ai dit précédemment, il avait fait le projet, à l'époque même où il insérait des articles dans les revues de législation, de consacrer à l'avenir tous les instants dont il pourrait disposer, à un ouvrage de longue haleine. Ce projet, il l'exécuta fidèlement et avec persévérance, autant que ses forces le lui permirent. Toutes ses méditations s'étaient tournées vers la philosophie et concentrées sur cette science pour laquelle il avait un goût très-prononcé. Il désirait exposer, dans un ouvrage développé, les divers systèmes des philosophes allemands, et faire suivre d'une étude critique cette œuvre considérable, résultat d'un examen direct et approfondi des ouvrages publiés en Allemagne sur la philosophie. Il devait s'attacher plus spécialement à Kant, à Fichte, à Schelling et à Hegel ; ces quatre auteurs auraient fait en quelque sorte le centre de l'ouvrage. Il se serait occupé de leurs devanciers dans une étude qui aurait servi comme d'introduction à son travail qu'il aurait terminé par un coup d'œil jeté sur la philosophie allemande contemporaine. Ce travail achevé aurait formé « un ensemble utile et intéressant sur la marche philosophique de l'esprit humain en Allemagne. » C'est à la réalisation de ce plan qu'il consacra, durant plusieurs années, tous les loisirs et tous les instants que lui laissait une

santé souffrante ; mais il se plaignait de ne pouvoir se livrer, comme il l'aurait voulu, à ses études de prédilection : « Je ne puis, si je veux vivre, m'écrivait-il un jour, leur accorder que quelques moments dérobés au far-niente que ma santé exige ; et cependant, il faut, dans toute espèce de travail, de l'esprit de suite, sans parler du plaisir qu'il y a à se livrer tout entier à ses pensées ; moi, je suis toujours obligé de m'observer et de travailler à bâtons rompus ; aussi j'avance peu et je ne sais si je réussirai à mettre au net quelques pages que je veux soumettre à ton jugement..... Mais remercions Dieu qui nous a donné le pain quotidien ; la science est une jouissance dont je devrais aussi savoir me passer, si j'étais plus sage. L'état de ma santé m'a fait renoncer à tous les projets de ma jeunesse ; pourquoi ne me résignerais-je pas à renoncer aussi à la science qui en a fait le charme et qui n'est plus désormais pour moi qu'un luxe inutile ; car je n'ai pas assez bonne opinion de moi pour croire que mes travaux, quoique consciencieux, puissent servir beaucoup la cause de l'humanité. »

Les études de droit qu'il avait faites, lui étaient extrêmement utiles dans « ce travail à bâtons rompus » pour lequel il fit bien des sacrifices, notamment celui du voyage de Rome et de Naples auquel il tenait beaucoup. Au plus fort de la guerre d'Italie (1848), il reprenait ses études sur Fichte, et il s'était proposé souvent de faire un nouveau séjour scientifique en Allemagne et des voyages pour compléter et approfondir son œuvre. Parfois il se plaisait à croire qu'elle

ne resterait pas entièrement inachevée. « A défaut de cette activité pratique que m'interdit ma poitrine, dit-il dans une de ses lettres (25 février 1847), je serais heureux si je pouvais laisser dans la science un faible souvenir attaché à notre nom. »

La Providence ne devait point lui permettre de terminer cette œuvre si dignement commencée, et où l'on trouve, à côté d'une étude sérieuse de la philosophie allemande, un grand et beau style, à la fois clair, élégant et concis, d'une netteté ferme, et d'une remarquable dignité. Il avait embrassé l'étude entière de son sujet pour mieux en saisir l'ensemble, et pour le dominer en quelque façon, comme du haut d'une montagne on voit mieux toutes les sinuosités de la plaine ; mais il ne put exécuter qu'en partie ce vaste plan pour lequel il aurait eu besoin de quinze ans de vie, et d'une vie plus occupée que celle qu'il pouvait mener. Ses papiers renferment nombre de données, d'études, de notes, de fragments plus ou moins incohérents et illisibles, plus ou moins imparfaits. Tous ces matériaux étaient classés dans sa tête d'une manière admirable ; il s'agissait de les revoir, de les grouper, de les coordonner ; l'œuvre était conçue, il lui a manqué le temps nécessaire pour l'exécution. Ce n'est que sur Kant et Fichte que j'ai pu retrouver des fragments considérables, travail inachevé sans doute, et incomplet dans différentes parties, travail qui aurait besoin d'être revu, mais qui est suffisant, tel qu'il est, pour faire apprécier déjà et deviner la portée de l'œuvre entière et la capacité philosophique d'Alphonse

Vuy ; dans ces belles et nobles pages si bien mûries, lentement et consciencieusement méditées, l'on reconnaît facilement un penseur chrétien, un ami sincère, persévérant et dévoué de la science et de l'humanité.

Quelques-uns de ces fragments épars seront-ils imprimés un jour ? Ne serait-ce point aller contre les intentions de l'auteur, que de les publier ainsi inachevés, isolés ? D'autre part, doivent-ils rester à jamais inédits, enfouis, comme un précieux souvenir de famille ? Et quelle est la meilleure manière d'honorer la mémoire de ce savant modeste, moissonné dans la fleur de l'âge, de ce jurisconsulte à qui des hommes illustres de France, d'Allemagne et d'Italie rendirent une justice sérieuse que lui refusa son pays¹ ? Questions délicates qui sont, pour moi, dans ce moment même, l'objet d'une grande incertitude. Quoi qu'il en soit, et quoique bien incomplète encore, c'est là l'œuvre capitale d'Alphonse Vuy ; à ce titre je devais la mentionner dans ce travail qui m'est cher, que j'ai entrepris si volontiers, qui m'a donné des jouissances réelles ; et cependant je dois le dire, à plusieurs reprises en l'écrivant, la plume m'est tombée des mains ; j'avais, en effet, le cœur navré devant cette tombe récente d'un frère qui m'aimait, qui devait mourir loin de nous et qui ne put, à sa dernière heure « respirer l'air pur de nos montagnes, où la

¹ Chaque nation est pour l'autre une postérité contemporaine, mot profond d'un grand écrivain.

pensée retrouve des ailes, où le cœur s'ouvre avec délices aux impressions les plus pures, aux sentiments les plus élevés! »

Comme les instants dont il pouvait disposer n'étaient pas nombreux, il en était facilement avare; précieux pour lui, il ne les prodiguait pas. Il les consacrait au contraire scrupuleusement à son grand travail sur la philosophie allemande. Il fit, toutefois, en faveur d'un des ouvrages de M^{me} Ferrucci, exception à la règle presque inflexible qu'il s'était tracée. En parlant avec détail dans la *Revue Suisse*, du volume « sur l'éducation morale des femmes italiennes, » il se plut à rendre justice à la fois à un bel ouvrage et à un noble cœur. C'était un témoignage d'estime et de reconnaissance envers l'auteur qu'il avait eu souvent l'occasion de voir et d'apprécier en Italie, où M^{me} Ferrucci jouit, à juste titre, d'une grande réputation. Voici comment il caractérise cette dame dans une de ses lettres : « C'est une femme d'une âme supérieure, d'un grand talent et d'une rare énergie. Avec les éminentes qualités dont elle est douée, elle pourrait jouer un grand rôle, en se faisant l'instrument servile d'un parti quelconque; elle préfère rester indépendante au milieu des intrigues et ne servir d'autre maître que la justice et la vérité. »

En 1847 et en 1849, Alphonse Vuy vint à Carouge, durant la belle saison. La première fois, il traversa le Simplon et s'arrêta quelques semaines à Sion, dans le Valais; il se trouva bien de son séjour en

cette ville. En 1849, après avoir passé quelques jours dans la vallée de l'Isère et joui de cette cordiale hospitalité qui distingue la Savoie, il arriva à Genève, lorsque la saison était déjà un peu avancée. Il avait un désir extrême de revoir le toit natal et ses parents; mais l'air toujours vif de nos montagnes lui fut plus que jamais extrêmement nuisible, et sa poitrine, de plus en plus délicate, avait peine à le supporter. Il partit de Carouge dans le commencement d'octobre, presque mourant, mais serein et résigné, quoique sentant bien toute la gravité de sa position. Ses traits avaient pâli; la mort avait répandu d'avance une teinte mélancolique sur cette belle figure, maintenant amaigrie, qu'encadraient des cheveux blonds. Il s'affaiblissait à vue d'œil; sa voix, que fatiguait vite la moindre conversation, prenait de plus en plus ce timbre argentin, presque musical, qui est assez fréquent dans les maladies de cette nature. Mais il était calme, tranquille, et, à côté de ces consolations qui se puisent dans les idées religieuses, dans les idées d'en haut, et qui le soutenaient à cette heure difficile, il trouvait encore du plaisir à revoir quelques pages de ses manuscrits. L'étude, compagne de toute sa vie, devait le suivre fidèlement et pas à pas jusqu'au tombeau. — Le climat plus tempéré de Chambéry lui convenant mieux que le nôtre, il y fit, à son passage, une halte de quelques jours et y retrouva un peu de force. A Turin, il se vit entouré de beaucoup d'égards par quelques-unes des notabilités scientifiques d'Italie, notamment par MM. Sclopis et Cibrario, et par plu-

sieurs des députés de la Savoie. Il arriva à Pise, au commencement de novembre, et, chose singulière, sans être fatigué de son voyage. L'un des fils de M. Mittermaier devait y séjourner également durant l'hiver ; jeune savant d'un excellent caractère, plein de talent et d'instruction, sa présence aurait été, pour Alphonse Vuy, agréable sous tous les rapports, si des motifs de santé n'avaient conduit ce jeune homme des rives du Necker sous le ciel d'Italie ; « l'exil est en effet plus doux quand il est partagé, la terre étrangère est moins froide quand on y a près de soi un ami ; » mais Alphonse Vuy ne comprenait que trop, et il l'écrivait un jour à M. Mittermaier lui-même, « combien il est dur de renoncer à sa carrière et d'être condamné par la maladie à passer dans une sorte d'exil les plus belles années de sa jeunesse. » Aussi faisait-il des vœux ardents, que Dieu dans sa miséricorde paraît avoir exaucés, pour le fils de son savant et digne maître, pour un des membres de cette famille distinguée, où le talent se marie si bien à une exquise bienveillance, à un caractère plein de noblesse et de simplicité, à des mœurs hospitalières et chrétiennes.

L'hiver, durant lequel il ne sortit presque pas, lui parut bien long. « Pour nous, écrivait-il le 2 février 1850, nous semblons disgraciés du ciel cette année. Le froid continue ; et je crains bien que, pour faire les parts égales, vous ne nous ayez envoyé, sans pitié pour nos maux, un peu de l'air de vos montagnes. Cependant le temps froid et nébuleux qu'il fait ce

matin me donne l'espoir que les beaux jours vont revenir. Car le peuple de ce pays a un dicton qui relève mon courage : *A santa Maria ceraiola, se piove, etc.*, ce qui veut dire que s'il pleut ou s'il neige à la Chandeleur, nous sommes hors de l'hiver ; que s'il fait le soleil, nous n'en avons pas encore atteint la moitié. Aussi tu dois penser qu'au milieu du brouillard, je ne rêve que brise de printemps, parfums d'orangers en fleurs, promenades délicieuses au bord de l'Arno. Et pourquoi ne rêverais-je pas un peu ? Quand il rêve, le malade oublie ses maux, et les illusions les plus riantes lui cachent, pour un instant au moins, la triste réalité. »

Malgré ce froid rigoureux, Alphonse Vuy se trouva moins mal qu'on ne le pouvait craindre, mieux qu'on ne pouvait l'espérer. Au printemps même, il « se sentait revivre. » Dans le mois de juin, il était mieux encore, et il partit pour Livourne, où il put jouir de nouveau « du spectacle magnifique de la mer et de ses rivages. » Mais, sur les bords de la Méditerranée, la maladie du pays ne le laissa pas entièrement tranquille, « cette maladie, qui n'atteint que les grandes âmes, et qui révèle chez celui qui y succombe autant de faiblesse que de noble ardeur, » ainsi que l'a fort bien remarqué l'ingénieux éditeur des poésies de Monneron ; cette maladie, peut-on ajouter, qui révèle chez celui qui sait la dominer et s'en rendre maître, autant de noble ardeur que d'énergique force d'âme, de foi vivante et de véritable croyance. Après

avoir, dans une lettre adressée à notre sœur¹, plaisanté quelques instants avec elle, comme on le fait volontiers dans l'intimité de la causerie ou de la correspondance, il continue ainsi : « Et, pour prendre un langage plus sérieux en essuyant une larme, n'as-tu pas tous les jours, à ton gré, la vue du lac et de ses bords enchantés? N'as-tu pas sans cesse devant toi nos monts aériens, nos eaux limpides et nos fraîches vallées? Ah! pourquoi suis-je exilé loin du ciel de la patrie? Pourquoi l'horizon cache-t-il à mon œil altéré, nos fleuves, notre verdure, nos montagnes et l'air embaumé des sapins alpestres, pour ne me laisser voir que ces forêts factices de mâts qui s'élèvent, devant ma fenêtre, par-dessus les baïonnettes autrichiennes du fort voisin? »

Il séjourna à Livourne jusqu'au milieu du mois d'octobre suivant; de retour à Pise, il venait de louer pour l'hiver une chambre sur le quai de l'Arno, lorsqu'un jour, passant la soirée chez M. Conticini, l'un des professeurs de l'université, il se sentit tout à coup plus mal. Cette crise sembla se dissiper bientôt, et il paraissait vouloir se rétablir; mais il ne se faisait point illusion sur ce mieux momentané. Il devinait que sa fin était prochaine; et, comme il savait que la mort n'est pas un mal quand elle succède à une bonne vie²; comme il avait d'ailleurs, depuis longtemps, *jeté l'ancre au milieu des incertitudes humaines*, son âme

¹ Livourne, 18 août 1850. M^{me} Armand était alors à Carouge.

² *Saint-Augustin, Cité de Dieu.*

croiyante, son esprit naturellement religieux, se tournaient avec confiance vers un monde meilleur. Mgr. Louis Della Fanteria, grand vicaire de Pise, qui avait pour lui une estime particulière, lui prodiguait, au point de vue spirituel, des soins empreints d'une amitié toute chrétienne. Un soir, le 1^{er} novembre 1850, il l'avait confessé, et dans une longue et intime conversation, ils avaient beaucoup parlé ensemble « de tout ce qui peut intéresser l'éternité. » Alphonse Vuy n'avait pas communiqué parce que tout le monde pensait qu'il n'y avait point urgence, et que le danger n'était pas pressant. Mgr. Della Fanteria venait de le quitter depuis peu de temps; Alphonse Vuy se trouva de nouveau tout à coup plus mal, et il mourut presque subitement dans la nuit.

De tous les étrangers qui passaient l'hiver à Pise, ce fut le premier que Dieu rappela; cette mort inattendue et prématurée d'un jeune homme généralement aimé, causa l'impression la plus pénible, même sur ceux qui ne le connaissaient pas personnellement; c'est, du moins, ce que j'ai appris plus tard d'un de nos compatriotes de la Suisse orientale, qui était alors à Pise. Au milieu de cette population de malades accourus de pays lointains et divers, sous le ciel d'Italie, pour soutenir une santé chancelante et prolonger leurs jours, le départ du premier de ceux que la Providence retire de ce monde, est pour les autres comme un avertissement solennel qui ne passe jamais inaperçu.

Quelques années auparavant, Alphonse Vuy écri-

vait, dans une circonstance douloureuse, les lignes suivantes : « Il me semble.... que pour celui qui va quitter la vie, ce doit être une suprême consolation que d'être entouré des siens. » Cette consolation lui manqua à sa dernière heure ; la crise à laquelle il succomba fut si rapide, si prompte, que ses parents qui, sur la foi des dernières nouvelles reçues de lui, le croyaient mieux, eurent la douleur de n'en être informés que plusieurs jours après sa mort¹. Mais il ne fut point privé de cette autre consolation dont il parlait aussi dans sa correspondance, lorsqu'il disait : « Quand il plaira à Dieu de m'enlever d'ici-bas, je lui demande encore, pour ce suprême voyage, beaucoup de patience et de résignation. » Ce vœu fut accompli. Il s'était, en effet, préparé depuis longtemps au départ, et il quitta cette terre tout nourri des espérances éternelles que le Dieu des chrétiens ne refuse jamais à ses enfants.

Au moment de sa mort, Alphonse Vuy n'avait pas 37 ans accomplis, c'était mourir jeune encore ; il y avait eu pourtant bien des années d'exil dans cette vie si courte. — A un extérieur agréable, à une belle figure ovale, à la fois simple et digne, Alphonse Vuy joignait un caractère ouvert et expansif, ou, pour me servir des paroles de M. le professeur Mittermaier, « il possédait d'une manière distinguée de remar-

¹ «.....Sed mihi..... auget moestitiam, quod assidere valetudini, fovere deficientem, satiari vultu, complexu, non contigit..... Noster hic dolor, nostrum vulnus..... novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.» *Tacite, Agricola.*

quables avantages : un caractère pur et sans tache et les plus brillantes qualités de l'intelligence. » Sa diction était facile, et sa conversation d'une élégance rare ; à ces deux égards, le séjour de Paris lui avait été très-profitable. Sans être artiste ni littérateur, puisqu'il s'occupait avant tout de droit et de philosophie, il avait du goût pour tout ce qui tient aux beaux-arts, dont il parlait souvent avec M. le professeur Thibaut, dans leurs causeries animées, dans leurs promenades familières aux environs de Heidelberg. Relire quelques pages de nos bons auteurs était une de ses plus agréables distractions. Comme je le disais en commençant cette notice, il avait eu le bonheur d'être nourri dans des idées religieuses, et il unissait à une croyance ferme et sincère, mais sans affectation, une haute tolérance et beaucoup de charité. Les saintes Ecritures, l'Imitation de Jésus-Christ, les Elévations de Bossuet sur les mystères, et quelques autres livres excellents, nourrissaient sa vie religieuse et entretenaient en lui cette foi vive qui fortifia son courage naturel et lui donna, au milieu des épreuves qu'il devait traverser ici-bas, et des regrets qui en étaient parfois la conséquence presque inévitable, une patience exemplaire et une profonde résignation.

Il fut enseveli dans le Campo-Santo, ce cimetière célèbre destiné jadis à la sépulture des illustres Pisans ; aujourd'hui ce sont des hommes distingués, des savants, des poètes, des artistes qui y obtiennent une place. Quoique étranger à l'Italie, Alphonse Vuy fut jugé digne de cet honneur ; preuve nouvelle et tou-

Zentralbibliothek Zürich



ZM03878010

chante de la considération dont il jouissait à Pise, et de l'intérêt sérieux qu'il avait inspiré.

Sur une petite tombe de marbre, on lit l'épithaphe suivante :

« Ici repose Alphonse Vuy, de Carouge, docteur en droit, mort loin des siens le 1^{er} novembre 1850. — Que le Dieu de justice et de bonté lui donne, dans la céleste patrie, le prix de ces vertus qui le rendaient si cher à ses parents et à ses amis. »

FIN.